

IMMOBILIER / AMENAGEMENT : Le tribunal administratif valide la vente du théâtre municipal de Poitiers

Le tribunal administratif valide la vente du théâtre municipal, votée en septembre 2013, par le conseil municipal de la [VILLE DE POITIERS:218601946] / **T** : 05.49.52.35.35 (Vienne). Ainsi, l'ancien théâtre devrait être transformé en salle d'arts visuels mais il y aura aussi des commerces, des bureaux et des logements. Le permis de construire a été déposé en mairie en août 2014. Le projet de réaménagement a été approuvé par la commission locale du secteur sauvegardé. La Ville a promis que les éléments architecturaux seraient préservés. www.poitiers.fr